

BOUMERDÈS Une bande de casseurs neutralisée

Les policiers de la deuxième Sûreté de la ville de Boumerdès ont arrêté 5 individus, âgés entre 17 et 20 ans, constitués en bande organisée, qui ont commis un vol par effraction dans une librairie.

De nuit, ils ont forcé la porte de cette librairie de la ville indiquée plus haut pour voler 3 photocopieurs, 3 micro-ordinateurs et 2 téléphones fixes. Les agents de la police judiciaire (PJ) qui ont pris en charge l'affaire ont fait appel à leurs collègues de la scientifique qui n'ont pas tardé à identifier D. M. et Z. H. âgés de 19 et 20 ans, ayant des

antécédents judiciaires, comme étant les deux casseurs. Continuant leurs investigations, les policiers de la PJ, en perquisitionnant les domiciles des deux suspects, ont récupéré une partie du matériel volé. Plus tard, ils ont identifié les trois autres complices. Les cinq suspects ont été présentés devant le procureur du tribunal de Boumerdès qui a

cédé l'affaire au juge d'instruction. Ce dernier a placé trois membres de la bande sous les verrous à la prison de Tidjelabine. Les deux autres ont été laissés en liberté provisoire. Les cinq éléments sont accusés de constitution de bande criminelle organisée, vol qualifié de nuit et détention de stupéfiants.

Abachi L. Le soir d'Algérie

Questions :

I) Compréhension de l'écrit et manipulation de la langue :

1) **Choisis** la bonne réponse :

• Ce texte est :

- un fait divers - une brève - un conte - une bande dessinée

• L'auteur de ce texte :

- explique - raconte - décrit - prescrit

2) Comment appelle-t-on **le passage écrit en gras** qui se trouve sous le titre ?

3) Complète le tableau suivant :

L'auteur ?	La source ?	Qui ?	Quoi ?	Pourquoi ?

4) **Réponds par vrai/ faux :**

a) Les voleurs n'ont pas eu des antécédents judiciaires

b) Les voleurs se sont introduits par la force

c) Les scientifiques n'ont pas parvenus à identifier les suspects

5) **Transforme** ces titres **en phrases nominales** :

- Des fraudeurs ont été arrêtés.

- Deux immeubles ont été détruits.

6) **Transforme** ces phrases **à la voix passive** :

- Le juge a condamné les cambrioleurs.

- La protection civile a évacué les blessés

7) **Accorde** correctement **le participe passé** :

- Des bénévoles ont accueilli les oiseaux blessés et les ont (soigner)

- Les produits chimiques que l'usine a (rejeter) ont provoqué la mort des poissons.

II) Production écrite :

Ton père a acheté, ce matin, des oranges enveloppées dans une feuille de journal, rubrique fait divers, tu tombes sur ce fait divers dont le titre et le chapeau ont été déchirés.

Écris le chapeau qui résume l'article, ensuite donne un titre à ce fait divers.

Un père et son enfant de 2 ans ont été retrouvés morts ce jeudi matin à leur domicile à Bar-sur-Aube (Aube). L'homme, âgé d'une trentaine d'années, a été retrouvé pendu. L'enfant, qui était dans son lit, serait mort tué de plusieurs coups de couteau, a affirmé le procureur de Troyes Olivier Caracotch, confirmant une information de L'Est éclair. Un couteau ensanglanté retrouvé « Un couteau ensanglanté a été retrouvé à proximité » du corps de l'enfant, a également précisé le procureur. C'est un ami qui a prévenu les pompiers après avoir reçu un message « inquiétant » du père.

BOUMERDÈS Une bande de casseurs neutralisée

Les policiers de la deuxième Sûreté de la ville de Boumerdès ont arrêté 5 individus, âgés entre 17 et 20 ans, constitués en bande organisée, qui ont commis un vol par effraction dans une librairie.

De nuit, ils ont forcé la porte de cette librairie de la ville indiquée plus haut pour voler 3 photocopieurs, 3 micro-ordinateurs et 2 téléphones fixes. Les agents de la police judiciaire (PJ) qui ont pris en charge l'affaire ont fait appel à leurs collègues de la scientifique qui n'ont pas tardé à identifier D. M. et Z. H. âgés de 19 et 20 ans, ayant des

antécédents judiciaires, comme étant les deux casseurs. Continuant leurs investigations, les policiers de la PJ, en perquisitionnant les domiciles des deux suspects, ont récupéré une partie du matériel volé. Plus tard, ils ont identifié les trois autres complices. Les cinq suspects ont été présentés devant le procureur du tribunal de Boumerdès qui a

cédé l'affaire au juge d'instruction. Ce dernier a placé trois membres de la bande sous les verrous à la prison de Tidjelabine. Les deux autres ont été laissés en liberté provisoire. Les cinq éléments sont accusés de constitution de bande criminelle organisée, vol qualifié de nuit et détention de stupéfiants.

Abachi L. Le soir d'Algérie

Questions :

I) Compréhension de l'écrit et manipulation de la langue :

1) **Choisis** la bonne réponse :

• Ce texte est :

- un fait divers - une brève - un conte - une bande dessinée

• L'auteur de ce texte :

- explique - raconte - décrit - prescrit

2) Comment appelle-t-on **le passage écrit en gras** qui se trouve sous le titre ?

.....

3) Complète le tableau suivant :

L'auteur ?	La source ?	Qui ?	Quoi ?	Pourquoi ?
.....
.....
.....
.....
.....

4) **Réponds** par vrai/ faux :

d) Les voleurs n'ont pas eu des antécédents judiciaires

e) Les voleurs se sont introduits par la force

f) Les scientifiques n'ont pas parvenus à identifier les suspects

5) **Transforme** ces titres **en phrases nominales** :

- Des fraudeurs ont été arrêtés. →

.....

- Deux immeubles ont été détruits. →

.....

6) **Transforme** ces phrases à la **voix passive** :

- Le juge a condamné les cambrioleurs. →
- La protection civile a évacué les blessés. →

7) **Accorde** correctement le **participe passé** :

- Des bénévoles ont accueilli les oiseaux blessés et les ont (soigner).
.....
- Les produits chimiques que l'usine a (rejeter) ont provoqué la mort des poissons.
.....

II) Production écrite :

Ton père a acheté, ce matin, des oranges enveloppées dans une feuille de journal, rubrique fait divers, tu tombes sur ce fait divers dont le titre et le chapeau ont été déchirés. Écris le chapeau qui résume l'article, ensuite donne un titre à ce fait divers.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Un père et son enfant de 2 ans ont été retrouvés morts ce jeudi matin à leur domicile à Bar-sur-Aube (Aube). L'homme, âgé d'une trentaine d'années, a été retrouvé pendu. L'enfant, qui était dans son lit, serait mort tué de plusieurs coups de couteau, a affirmé le procureur de Troyes Olivier Caracotch, confirmant une information de L'Est éclair. Un couteau ensanglanté retrouvé « Un couteau ensanglanté a été retrouvé à proximité » du corps de l'enfant, a également précisé le procureur. C'est un ami qui a prévenu les pompiers après avoir reçu un message « inquiétant » du père.